

découlant du rôle actif que sa ville a joué durant le conflit, et des dangers auxquels elle était exposée. La connaissance des questions de défense en général et l'intérêt qu'il y a porté ont été d'un précieux secours pour le Canada, à l'époque la plus critique de la guerre. Dans l'accomplissement consciencieux et efficace de ses fonctions d'adjoint parlementaire, il a rendu des services particulièrement utiles aux ministères de la Défense nationale pour l'Armée et les Affaires navales.

La disparition de M. Macdonald est une grande perte pour le Parlement et le pays. En dépit du peu de temps qu'il a passé à la Chambre, tous ceux qui l'ont connu se souviendront de lui comme de l'un des plus intègres, des plus désintéressés, des plus loyaux, des plus fidèles et des plus dévoués représentants du peuple, d'un homme dont la présence à la Chambre a contribué à conférer de la dignité à ses délibérations et à lui assurer l'estime publique.

(Texte)

Le très hon. LOUIS-S. ST-LAURENT (ministre des Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la nouvelle du décès de l'honorable M. Cardin est parvenue aux membres de la délégation canadienne réunie à New-York, le 20 octobre dernier, avant de reprendre les délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies et, à sa première assemblée tenue le matin du 20 octobre, les membres de cette délégation, qui comprenait deux autres partis politiques représentés en cette Chambre, m'ont chargé de transmettre à la famille de l'honorable M. Cardin un message dont je désire communiquer le texte à cette Chambre pour nous unir au témoignage qui vient d'être rendu à son mémoire par le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King). Ce message est le suivant:

Monsieur Octave Cardin,
Sorel.

Les membres de la délégation canadienne à l'Assemblée des Nations Unies qui est sur le point de reprendre ses délibérations ici à New-York, ont été très émus à la nouvelle du décès de l'honorable monsieur Cardin. A leur première réunion ce matin, ils m'ont chargé de vous exprimer leur profonde sympathie pour vous-même et les autres membres de sa famille, ainsi que pour toute la population de Sorel et des environs.

Veillez en agréer l'expression comme tribut sincère à la mémoire d'un grand Canadien qui n'a jamais craint de porter ou de recevoir des coups vigoureux dans ses longues luttes pour le triomphe des idéals politiques qui lui paraissaient convenir le mieux aux véritables intérêts de notre patrie.

Louis St-Laurent.

C'était un témoignage très sincère de la part de tous les membres de cette délégation.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Me permettrait-on aussi de m'associer moi-même, ainsi que tous les membres de langue française de cette Chambre, au tribut de sympathie que nous venons d'entendre des lèvres du très honorable premier ministre à la mémoire de notre regretté collègue qui représentait la division d'Halifax, M. Macdonald.

(Traduction)

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je suis heureux, en mon nom comme au nom de ceux qui siègent à mes côtés, de m'associer pleinement aux sentiments que viennent d'exprimer le premier ministre (M. Mackenzie King) et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent). Il semble que l'incertitude de la longévité humaine s'affirme à l'ouverture de presque chaque session. D'ordinaire, à l'ouverture du Parlement, des sièges restent vides, et la présente occasion ne fait pas exception à la règle.

Nous avons parmi nous, il y a six mois, deux figures qui manquent aujourd'hui à l'appel. Ces deux députés, le premier ministre vient de le rappeler, ont joué un rôle de tout premier plan dans le Parlement. Je connaissais l'un d'eux depuis un quart de siècle, et je me rappelle encore avec quelle éloquence il avait célébré les explorations d'une autre grand Canadien de langue française, La Vérendrye, lors d'une manifestation qui s'est déroulée dans la région centrale du pays.

M. Cardin, le premier ministre vient de le dire, a été trente-cinq ans membre du Parlement, et au cours de cette période il a été ministre dans trois gouvernements différents. L'un des plus dignes représentants du Canada français, éloquent orateur, éminent avocat, excellent administrateur et bon parlementaire, il a voué une large moitié de son existence au service de sa patrie.

Au souvenir de M. Cardin s'associe dans mon esprit celui de la doctrine d'unité nationale qu'il a si énergiquement préconisée tant de fois, pour le bien non seulement de ses compatriotes de la province de Québec, mais aussi de ses concitoyens du Canada tout entier. J'extraits les mots qui suivent de l'un de ses éloquents discours:

Nous ne devons pas commettre l'erreur de rompre les rameaux de l'arbre de la famille canadienne; demeurons forts et unis.

Ce message, monsieur l'Orateur, que feu le député de Richelieu-Verchères nous a légué, à nous et à la nation, est un message que nous ne devrions jamais oublier. Il mérite d'être gravé dans la pierre, comme panégyrique, sur son tombeau.

Le premier ministre a aussi rappelé que feu le député d'Halifax était membre de la Cham-